

3. SOLUTION « JURIDIQUE »

Vos droits

Quelles sont actuellement les pistes pour protéger votre enfant ou vous-même d'un point de vue juridique ?

Reaction19

Asso de Maître Carlo Brusa <https://reaction19.fr/> opération oxychild entre autres. Une cotisation de 10€, et beaucoup de modèles de lettres à utiliser, des plaintes déposées pour contrer le port du masque, la vaccination non consentante, etc.

Aimons nos droits !

Si nous ne connaissons pas nos droits, nous n'en avons pas. Et si nous ne les utilisons pas, nous n'en aurons plus. <https://www.aimonsnosdroits.com/>

L'association Réinfo-covid !

Vous souhaitez entendre des avis pluriels et proportionnés de médecins, soignants et autres scientifiques, des chiffres remis en contexte ? <https://www.reinfocovid.fr>



Le collectif de santé pédiatrique de Réinfo-covid

Vous souhaitez entendre des avis pluriels <https://collectifdesantepediatrique.fr/>



Je refuse l'acte médical sur mes enfants !

La constitution, les droits de l'homme, tout protège mes enfants de l'arbitraire. J'ai des droits et compte les utiliser ! Virginie De Araujo Recchia <https://www.legavox.fr/blog/maitre-de-araujo-recchia/rapport-dictature-2020-terrorisme-etat-29896.htm>

AVCCF

Vous pouvez être victime directe, mais surtout indirecte du Covid.

Maître Fabrice Di Vizio Association Victimes Coronavirus Covid-19 France - Adhérer à l'AVCCF - Association Victimes Coronavirus France, <https://association-victimes-coronavirus-france.org/>

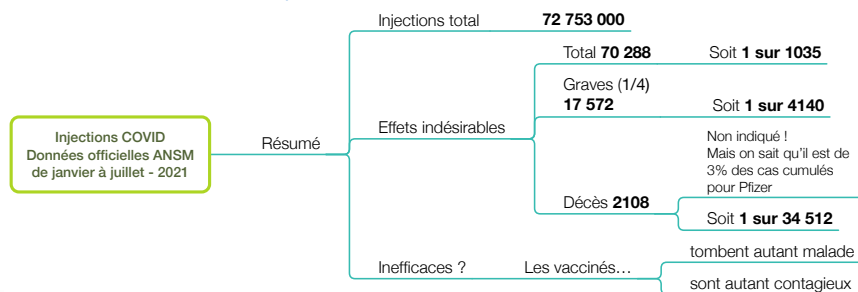
Click'n request !

Un besoin, un papier, un acte juridique, mes droits ? Hop, je clique et trouve !

David Guyon Clarisse Sand Frederic Niel Click'n request <https://clicknrequete.com/> et <https://clicknrequete.com/categorie-produit/particulier/>

ANSM, site officiel de pharmacovigilance

Données officielles ansm : <https://ansm.sante.fr/actualites/point-de-situation-sur-la-surveillance-des-vaccins-contre-la-covid-19-periode-du-23-07-2021-au-29-07-2021>



Et si c'était vrai ?
Pour le bien de vos enfants, informez-vous !

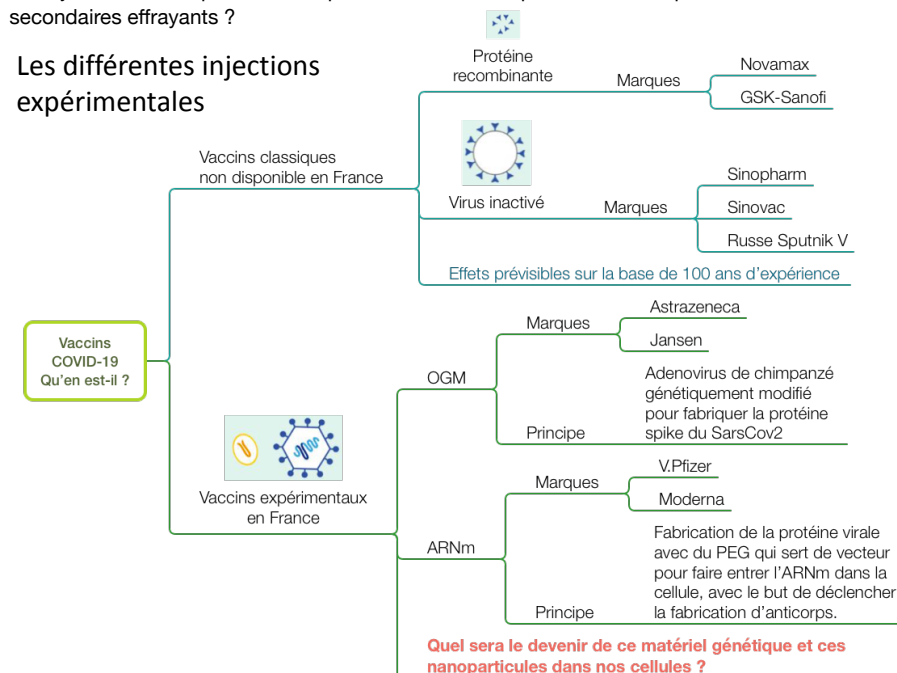
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE, RE-DONNEZ-LE !

1. INFORMATION « VACCINS EXPERIMENTAUX »

Le 2/09/2021

Tout tourne autour d'eux !

Cobayes d'essais expérimentaux, pour un bénéfice/risque défavorable, pour des effets secondaires effrayants ?



Expérimental !

Prévention des formes mortelles ? Transmission par les vaccinés ? Chez les immunodéprimés ? Pour les + 75 ans ? Pour les - 16 ans ? Dans la durée (dans 3 mois et plus) ?

A long terme ?

Maladies auto-immunes ? Cancers ?

Enfants ?

Plus sensibles aux toxiques. Bénéfice pour les 0-20 ans nul !

Emergence de variants du virus ?

La vaccination force le virus à s'adapter et c'est ce qui crée les variants.

Risques avérés

Des morts brutales suites à la vaccination, ou effets indésirables graves : choc anaphylactique, accidents vasculaires, cérébraux, hypertension artérielle, hémophilie, infarctus, thrombose veineuse, thrombopénie, paralysies faciales, fausses-couches, zona, méningo-encéphalites zostériennes, aplasie modulaire idiopathique, syndrome Guillain Barré.

Surtout chez les jeunes : myocardite, péricardite.

Ethique

Le consentement doit être "libre et éclairé". Cela signifie qu'il ne doit pas être obtenu sous la contrainte ou le chantage. Le patient doit donner son consentement après avoir reçu préalablement du médecin une information claire, complète, compréhensible et appropriée à sa situation.

Loi

Tout être a droit à la disposition de son corps.

Versions pdf avec liens cliquables ici : <https://www.gorgone.org/index.php/gpe>

Donner à mon enfant, à mon adolescent, une thérapie expérimentale ?

• Les injections commercialisées en France sont TOUTES EXPERIMENTALES

- Elles ne remplissent pas les critères de qualité et de sécurité requis
- Elles sont en cours d'étude de phase 3
- Les laboratoires ont négocié l'impunité juridique en cas d'effets indésirables.
- Elles ont une AMM* conditionnelle.

*AMM : autorisation de mise sur le marché.
Conditionnelle : il n'existe pas de médicament.

• La COVID 19 est une maladie bénigne

- Les enfants représentent moins de 0,1% des hospitalisations des adultes et leur mortalité est très faible (6 morts en France dont 5 avaient des comorbidités).^(a)

• L'enfant n'est pas vecteur de la COVID 19

- "L'enfant, et en particulier l'enfant < 10 ans, ne contribue pas significativement à la transmission de SARS-CoV2 : très faible taux d'attaque secondaire à partir des enfants ; rareté des clusters à point de départ pédiatrique"^(b)

• L'enfant n'est pas un cobaye

- les vaccins contre la COVID 19 injectés en France sont des vaccins expérimentaux basés sur des techniques jamais utilisées à grande échelle, toujours en cours d'essai :

• Risques à moyen et long terme ?

- Dans leur dossier de demande d'AMM conditionnelle, les laboratoires Pfizer et Moderna mentionnent les études de bio-distribution dans les différents organes des ARN messenger^(c). Les ARNm, encapsulés dans des particules lipidiques, sont retrouvés dans de nombreux organes : Cœur, foie, reins, poumons, cerveau, mais aussi dans les organes génitaux, ovaires et testicules^(d).

- Aucun recul de l'effet d'excipients nouveaux sur le développement du cerveau chez le fœtus et le jeune enfant.

• L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours primer

- ne vaccinez jamais votre enfant pour de mauvaises raisons

(a) https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/332147/document/file/COVID19_PE_20210401_v2.pdf

(b) https://www.sfpediatric.com/sites/www.sfpediatric.com/files/medias/documents/propositions_27102020_def.pdf

(c) AMM conditionnelle Pfizer (P54) : https://www.ema.europa.eu/en/documents/assessments-report/commitaty-epar-public-assessment-report_en.pdf

(d) AMM conditionnelle Moderna (P47 &52) : https://www.ema.europa.eu/en/documents/assessments-report/covid-19-vaccine-moderna-epar-public-assessment-report_en.pdf

(e) https://reinfo.covid.fr/science/les-arm-vaccinaux-atteignent-les-organes-reproducteurs/assessments-report/covid-19-vaccine-moderna-epar-public-assessment-report_en.pdf

(f) <https://odysee.com/@Vivresalainement:film-covid-26-raisons-pour-refuser-les-vaccins:8?fbclid=IwAR1Zs4nZQa3M6kTYrc6AXQK4kMsv>

• **En Israël, chez les ados et les jeunes de 16 à 30 ans**, il y a 62 cas de myocardite (dont 2 décès) après le vaccin Pfizer. Aux US (le CDC), réunion d'urgence le 11 juin, car 226 myocardites et péricardites, dont 15 personnes toujours hospitalisées et 3 en soins intensifs.

• Les vaccins traditionnels sont avec 1 effet grave pour 1 million. Le vaccin expérimental Pfizer est à 580 morts pour 1,3 million, soit **un mort pour 2 241 vaccins**.

• La vaccination n'empêche pas la transmission et favorise l'émergence des variants.

L'hermectiv, confirmée comme traitement Covid dans toute l'Inde par la Haute Cour de Bombay. <https://www.francesoir.fr/politique-monde/livermectine-utilisee-en-inde-avec-succes-confirmee-comme-traitement-contre-la-covid>

Instruction En Famille

2. SOLUTION « EDUCATION/INSTRUCTION IEF »

Effectivement, l'école n'est pas obligatoire, ce qui l'est c'est l'instruction : on ne peut laisser un enfant errer sans instruction. Pas de confusion : l'enfant sait ce qu'il veut et l'adulte est toujours là pour accompagner ses besoins, désirs, il ne s'agit pas d'abandon !

L'IEF c'est quoi ?

L'IEF est un projet à long terme, qui demande à être fait en connaissance de cause, et avec un investissement certain. N'avez de crainte à propos de la dite « socialisation » : il existe de nombreuses associations pour mettre les familles en contact et qui proposent des activités variées ! Exemple à Toulouse : <https://www.nonscotoulouse.fr/>

Et vu que l'IEF interdit de regrouper les élèves, pourquoi ne pas voir plus loin ?
Un site www.creer-son-ecole.com - facile à dire !

Avons-nous encore le droit ?

OUI OUI OUI ! Beaucoup de parents pensent à tort que l'IEF n'est plus possible, or il s'agit d'une confusion entretenue : cela devrait rester encore possible pour longtemps, car il s'agit d'un droit Constitutionnel, à nous de le défendre. https://www.lepoint.fr/education/instruction-en-famille-l-assemblee-donne-son-feu-vert-a-un-encadrement-renforce-12-02-2021-2413732_3584.php

Homeshcooling ou Unschooling ?

Le **Homeshcooling** est formel et sont pratiquées les matières de base, Math et Français, l'enseignement est régulier. Le **Unschooling** est informel, rupture radicale avec le système éducatif, laissant les enfants développer ce qu'ils souhaitent à leur rythme, les parents étant très à l'écoute et force de propositions pour susciter la curiosité et faire vivre des expériences dont l'enfant n'aurait pas l'occasion à l'école - faire le tour du monde en bateau avec ses parents en an... Le **Homeshcooling** est beaucoup mieux accepté par l'Education Nationale. Souvent, le choix se situe dans un mélange des deux. <https://www.pass-education.fr/le-ef-qu-est-ce-que-c-est-instruction-en-famille/>. Un témoignage à Berlin et Rome, j'étais ensuite pointu sur la Rome antique et le régime des Nazis et la coupure Est-Ouest, j'avais 10 ans ! ».

Les démarches administratives ?

Le site officiel <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3429>. Et ici des infos moins calibrées : <https://www.aimononsdroits.com/le-manuel-de-survie-en-dictature/les-droits-des-enfants/instruction-en-famille>. Il vous suffit de faire une déclaration au rectorat de votre domicile.

Faussees représentations !

Socialisation, apprentissage, rythme ? Seules deux formes d'intelligences sont développées à l'école, le verbo-linguistique et le logicomathématique, alors qu'on en recense huit, les six autres étant musicale-rythmique, corporelle-kinesesthésique, visuelle-spatiale, interpersonnelle, intrapersonnelle, naturaliste-écologiste.

Les bienfaits !

« Alliez, je vous montre en pratique, celle où je développe des talents variés par des activités multiples, en rapport avec la nature et la relation aux autres » : <https://m.youtube.com/watch?v=QSIwVwKBto&feature=share>

Et un incontournable pour une nouvelle éducation <https://www.educationpourbienendessentants.fr/>